

tion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, lors de l'inauguration du nouveau siège social de cette Société à l'aéroport d'Uplands, à Ottawa. Les mesures approuvées par le Cabinet comprennent entre autres le versement, par la P.A.C., de dividendes d'encouragement aux coopératives esquimaudes et aux autres producteurs organisés faisant affaire avec la Société, sous réserve de l'utilisation de ces dividendes pour l'achat des actions détenues par le Gouvernement dans cette Société, et le transfert du contrôle de la P.A.C. aux producteurs d'objets d'art et d'artisanat du Nord, lorsque ceux-ci auront acquis 51 pour cent des actions de la Société.

HISTORIQUE DE LA P.A.C.

La Société des Producteurs de l'Arctique canadien a été créée en 1965, à la demande du Gouvernement fédéral, en vue d'offrir un instrument efficace de commercialisation aux Esquimaux et aux Indiens du Nord canadien qui s'occupent de la production d'objets d'art et d'artisanat. L'objectif à long terme fixé à ce moment-là était de permettre à ces producteurs de devenir propriétaires de la Société.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est employé à encourager la production d'objets d'art et d'artisanat, de même que celle de spécialités gastronomiques, favorisant ainsi l'émergence des coopératives de production. De plus, chaque année, jusqu'en 1970, le ministère a fourni à la Société les fonds d'exploitation dont elle avait besoin.

En juillet 1970, M. Chrétien a annoncé que le Gouvernement assurerait le financement de la Société en achetant 400,000 actions privilégiées remboursables, valant chacune un dollar et en accordant un prêt de \$250,000. Ces fonds ont permis à la Société des Producteurs de l'Arctique canadien de payer au comptant les produits qu'elle a reçus des coopératives et d'accélérer les paiements aux producteurs. Depuis la constitution de ce capital, la Société a fonctionné sans subvention de l'État et a continuellement réalisé des bénéfices. Actuellement elle supporte la totalité du coût du service de commercialisation.

Parlant des nouveaux projets de transfert de la propriété de la Société, M. Chrétien a fait observer que les objectifs envisagés en 1970 sont maintenant sur le point d'être atteints: "Les mesures prises en vue de la cession des droits de propriété de cette entreprise sont conformes à la politique du Gouvernement, qui vise à permettre aux autochtones du Nord de se prononcer de plus en plus dans les décisions qui les concernent", a déclaré le ministre.

Actuellement, la Société possède un réseau de 900 distributeurs répartis dans 11 pays et ses ventes sont passées de \$60,000 en 1963 à 1.3 million de dollars en 1971. On prévoit que les ventes s'élèveront à deux millions d'ici trois ans. La Société fournit des renseignements concernant le marché,

conduit des recherches à ce sujet et travaille à la mise au point de produits destinés à vingt coopératives existantes et à vingt autres en voie de création.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DU CANADA EN 1971 (Suite de la page 2)

de métaux, de sciages et de pâte de bois ont diminué en 1971; par contre, les importations de produits automobiles ont augmenté de presque 90 millions de dollars et celles d'acier et d'alliages, de 55 millions. On a enregistré une moins forte augmentation (moins de 20 millions de dollars dans chaque cas) pour les textiles, le matériel de communication et le matériel autre que celui de transport et de communication.

En 1971, les exportations étant restées pratiquement stationnaires (560 millions de dollars) et les importations s'étant accrues de 61 millions de dollars (607 millions de dollars) en ce qui concerne le commerce avec l'Amérique latine, la balance commerciale est passée d'un excédent à un déficit. L'accroissement des importations de pétrole brut en provenance du Venezuela et de la Colombie a été la principale raison de ce changement.

Les exportations vers les autres pays du Commonwealth et vers le groupe de pays jouissant de la clause de la nation la plus favorisée se sont accrues de 79 millions de dollars (698 millions de dollars), tandis que les importations en provenance de ces pays sont restées stationnaires (622 millions de dollars); il en est résulté une diminution de la balance commerciale qui est passée de 156 millions de dollars à 76 millions de dollars. Les exportations de céréales, de métaux non ferreux et de produits automobiles vers l'Afrique du Sud ont considérablement diminué. Le Pakistan a importé moins de céréales, de métaux non ferreux, de produits chimiques, de pâte de bois et de matériel de transport autre que les véhicules automobiles et les aéronefs. Les livraisons de sciages, de papier et carton, de produits automobiles et d'aéronefs en Australie ont diminué en 1971.

La faible augmentation de 10 millions de dollars de l'excédent commercial du Canada avec les "autres pays" est due à un accroissement de 128 millions de dollars des exportations (1,186 millions de dollars) et à un accroissement moindre de 118 millions de dollars des importations (860 millions de dollars). Du fait que l'évolution n'a pas été uniforme, on remarque des tendances diverses: accroissement plus rapide des exportations vers les pays d'Asie, notamment des ventes de blé à la République populaire de Chine, et à l'Europe de l'Est; et une hausse plus rapide des importations en provenance de l'Europe de l'Ouest sauf des pays de la Communauté économique européenne et de la Grande-Bretagne.